



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a acquis le 29 septembre 2021, un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro 5 949 958 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montmorency, de Gestion Armand Guay Inc. pour la somme de 44 922,85 \$ (taxes incluses).

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 1 octobre 2021

Avis numéro : 2021-75



Martin Leith, secrétaire-trésorier et
directeur général adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175 avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)

le 1 octobre 2021, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 1 octobre 2021.



Martin Leith, secrétaire-trésorier et
directeur général adjoint